



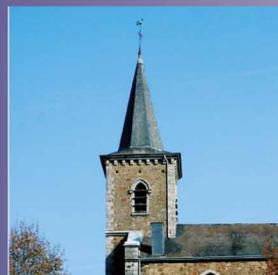
# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Août 2011 - n° 133



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)



*Outils*  
**Gruslin sprl**

**Matériels - Outils de jardin  
et Forestier - Remorques**

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN  
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77  
juliengruslin@skynet.be

 **TOUT FAIRE  
MATERIAUX**

**Gilles S.P.R.L.**

[www.toutfaire.be/gilles/](http://www.toutfaire.be/gilles/)

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : [info@gilles-rochefort.be](mailto:info@gilles-rochefort.be)

**COMBUROCHE s.a.**



**VOTRE EXPERT  
CHALEUR**

Savoir faire  
Qualité  
Sérieux

**A votre service**

**Regifo**  
Edition sprl

**Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat  
avec les Administrations communales :**

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

**Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,  
vous désirez un renseignement sur nos services ?**

**Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :**

**par téléphone: 071/74 01 37 ou par mail: [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)**

[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

**Regifo**  
EDITION

Nous recherchons des  
**délégués commerciaux indépendants**  
dans le domaine de l'édition publicitaire (H. F.)  
temps partiel ou temps plein,  
ayant le contact facile et de la motivation  
Clientèle existante et à développer

Contact: sprl Régifo Edition  
Tél. 071/74 01 37 - Mail: [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)

**DINANT**  
Toute info sur les événements

**Euro'A Sax**  
101-101

N°83

Qu'avez-vous réalisé de mieux en  
environnement éditorial?  
— que d'être partie d'un à la fois  
avec l'Europe entière éditorial!

Commune  
de  
Profondeville

Le résultat : un moment privilégié de tout cycle de vie.

Bulletin communal d'information touristique

juin 2011

104

**TELLIN**  
Bulletin Communal - Trimestriel Août 2011 - n°133

L'Echo de nos Clochers  
[www.tellin.be](http://www.tellin.be)



## Éditorial

Nous sommes encore au cœur de la saison estivale et de ce fait nous vivons toujours au rythme des touristes, des scouts, des élèves en séjour linguistique qui viennent découvrir notre belle région et notre commune.

Soyons accueillants et donnons-leur envie de revenir.

Cela ne veut pas dire que nous devons nous laisser envahir et nous devons les conscientiser au respect des lieux et des personnes.

Différentes associations y mettent le paquet pour rendre notre commune plus attirante et permettre aux gens de l'extérieur mais aussi à la population locale de participer à des véritables événements. Excusez-moi à l'avance de ne pas les citer toutes mais leur publicité est la bienvenue dans un futur écho de nos clochers.

Je parlerai en particulier de l'ASBL Promo-Tellin qui a proposé un programme éclectique au point de vue musical et un feu d'artifice que beaucoup nous envient en Wallonie.

Le 21 d'août, le rallye de la Famenne verra le rassemblement de nombreux passionnés de courses automobiles qui pourront s'adonner à leur sport favori mais aussi découvrir les particularités de notre paysage.

Sans oublier l'animation des fêtes locales dans les différents villages. Même si le stress m'envahit « parfois » en voyant quelques débordements, je suis consciente qu'elles sont rassembleuses et éloignent l'individualisme, caractéristique pourtant de notre société actuelle.

Pour conclure, ce qui me fait surtout plaisir, c'est de voir des jeunes et des moins jeunes des quatre villages de notre entité se rassembler pour créer une joyeuse effervescence.

Bonne fin de vacances.

Françoise BOEVE-ANCIAUX,  
Bourgmestre.

## DISCOURS DE LA BOURGMESTRE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS A TELLIN, LE 21 JUILLET 2011

Merci à tous d'être présents.

En ces moments difficiles pour notre Belgique, il est important d'être rassemblés ici et ailleurs pour montrer à nos concitoyens, au monde extérieur et surtout aux antinationalistes que nous croyons encore en l'avenir de notre pays et que, sous notre bannière noire-jaune-rouge, nous véhiculons encore des valeurs dont a besoin notre société si déstabilisée.

Nous voulons aussi, de ce fait, être porteurs d'espoir pour notre jeune génération.

BOEVE-ANCIAUX Françoise,  
Bourgmestre.

### ADMINISTRATION

- Editorial
- Discours du 21 juillet 2011.
- Echos de la majorité
- Nos équipes d'immersion sociale et professionnelle
- Permanences énergies
- Règlement terrains de Beach Volley
- Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés
- La vraie chanson des jeunes Tellinois en excursion au zoo d'Anvers en 1946"47
- Printemps de la mobilité
- Bibliothèque
- Rappel - Ramassage des encombrants
- Finale miss province du Luxembourg
- Tous à vos appareils.

### C.P.A.S.

- Été Solidaire 2011 - Je suis partenaire

### ENVIRONNEMENT

- Journée commune propre 2011
- Arrêtons de gaspiller l'eau

### JEUNESSE EXTRA-SCOLAIRE

- Activités de l'accueil extrascolaire
- Les ateliers Rock de Tellin

### TOURISME

- 23<sup>èmes</sup> Journées du Patrimoine en Wallonie
- Il était une fonderie de Cloches

### AGENDA

- Conférence - Débat: Quelle ruralité pour la Wallonie en 2050

### DIVERS

- Modern jazz
- Echos de nos Clochers n° 134

## Échos de la majorité

Lors de la séance 26 mai 2011, le conseil communal a approuvé les cahiers des charges relatifs aux réfections des passerelles du Pont des Fornays et du Pont des Cloyes à Bure. Cette dernière sera financée par la commune de Telling, par la commune de Saint-Hubert et par la Province de Luxembourg, à raison de 1/3 de dépenses chacun. Le conseil a de même marqué son accord quant à la souscription à la convention de partenariat proposée par l'asbl "Territoires de la Mémoire" avec une intervention financière annuelle de 125,00 €.

Lors de la séance du 30 juin 2011, il a beaucoup été question de finances ; c'est ainsi que les comptes CPAS pour l'exercice 2010 ont été présentés par le receveur, M. Delbeck ; les comptes se soldent par un boni de 125.039,35€ à l'ordinaire et par un résultat de 0 € à l'extraordinaire.

Concernant les finances communales, le conseil a arrêté la modification budgétaire numéro 1 qui se présente comme suit :

### ORDINAIRE

Recettes : 4.783.060,98 €

Dépenses : 4.485.890,42 €  
Boni : 297.172,56 €

### EXTRAORDINAIRE

Recettes : 4.102.685,20 €

Dépenses : 3.904.554,62 €  
Boni : 198.130,58 €

Lors de cette séance, le plan comptable de l'eau 2010 a été approuvé par les conseillers : le coût vérité de distribution qui en résulte est de 2,15 € par m<sup>3</sup>.

Enfin, pour terminer la partie finances, diverses cotisations ou subventions ont été votées par le conseil, à savoir :

- 1.499,12 € au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,

- 1.767,31 € à l'Union des Villes et Communes de Wallonie,
- 6.000,00 € au GAL "Racines et Ressources",
- 3.619,20 € pour la subvention "projets culturels – Haute-Lesse",
- 1.747,20 € à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne,
- 627,00 € à l'asbl Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne,
- 1.725,75 € à l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Les subventions suivantes ont également été approuvées :

| Associations                             | Montant € |
|--|-----------|
| Comités Saint-Nicolas                    | 4.300     |
| Comités de Parents d'élèves (excursions) | 2.700     |
| Clubs 3x20                               | 680       |
| Cœuvres du Soir                          | 25        |
| Divers (Télévie, ...)                    | 120       |

Au niveau des travaux, les conseillers ont accepté le formulaire d'introduction du dossier « Droit de tirage 2011 – Entretien de voiries » établi par le DST - Services Techniques Provinciaux, Square Albert 1er, 1 à 6700 Arlon, tout en sollicitant la subvention promise, à savoir 199.644,00 €. Au niveau énergétique, le conseil a accepté de reconduire son adhésion au marché groupé en matière de fourniture d'électricité initié par la Province de Luxembourg, pour les exercices 2012 à 2013.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fins de vacances.

Pour la majorité,  
Jean-Pierre Magnette, 1er Échevin

## Nos équipes d'immersion sociale et professionnelle....

En tant qu'échevin des travaux, il me semble important et utile de préciser certains points pour répondre ainsi aux interpellations de quelques habitants de notre entité concernant le travail de nos ouvriers communaux.

Depuis 1994, notre commune a fait le choix de s'engager dans une action organisée et subventionnée par la Région Wallonne dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (en collaboration avec DEFITS pour l'axe insertion sociale et professionnelle).

Nos ouvriers-formateurs (Cécile Du-lière, Frédéric Gouverneur, Stéphane Michel et Olivier Dardenne) accompagnent au quotidien des personnes qui rencontrent des difficultés pour (ré)intégrer le circuit de la formation ou de l'emploi suite au cumul de différents facteurs rendant cette insertion difficile.

Nous avons pris et prenons encore le pari que ces personnes peuvent (re)trouver une place au sein du monde du travail et de la formation grâce à l'attention, au soutien et à l'accompagnement que nous tentons de leur apporter au quotidien dans nos équipes, sans quoi elles risquent de tomber dans une inactivité qui au final n'apporte rien à la collectivité ni aux personnes elles-mêmes.

C'est un challenge ! Mais nous osons le relever avec DEFITS !

Le travail des ouvriers-formateurs est donc à la fois un dosage difficile entre « rentabilité, efficacité », ce à quoi je suis personnellement attaché, mais aussi « pédagogie et patience » si nous voulons donner à chacun sa place au sein de notre société et de notre entité.

J'espère qu'à travers de ces quelques mots, vous comprendrez tous et

toutes que nous donnons parfois aux apparences des significations qui ne sont pas toujours fondées.

Ainsi, vous croiserez certainement aux bords de nos chemins et voiries, nos ouvriers-formateurs accompagnés de leurs stagiaires, parfois en pleine action parfois en observation de leurs accompagnateurs.

Je suis persuadé qu'après avoir clarifié ces quelques points qui suscitent parfois des polémiques, vous verrez déjà d'un autre œil ces groupes de stagiaires et formateurs présents le long de nos routes ou dans nos sites.

Nous relevons un défi au quotidien et sommes soucieux d'apporter une place à chacun au sein de notre commune. Aidez-nous à gagner notre pari aussi ....

Thierry MARTIN,  
Votre Echevin des travaux.

## PERMANENCES ENERGIE

Depuis le premier juillet 2011, une nouvelle conseillère en énergie est entrée en service à la Commune de Tellin. Comme son prédécesseur, elle peut vous aiguiller si vous rencontrez des difficultés lors de vos « projets énergie ». Vous avez la possibilité

d'obtenir des informations sur les primes, les réductions d'impôt engendrées par des travaux portant sur l'énergie, ainsi que toutes autres informations et aides dans ce domaine.

**N'hésitez pas à venir la rencontrer un mercredi sur deux de 17h à 20h**

à l'**Administration Communale (entrée en façade)**

**Neycken Anne-Cécile – annececile-neycken@tellin.be - 0497/26 64 07**

Dates des prochaines permanences : 17 et 24 août, 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre..

## Règlement Terrains de Beach

### Article 1 - Règlements

Chaque utilisateur prend connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter et le faire respecter par tous ses membres, y compris les organisateurs, arbitres, officiels, spectateurs, etc. Le règlement d'ordre intérieur du centre sportif qui se trouve aux valves à l'entrée de celui-ci, est également en vigueur pour les terrains de tennis et de beach.

### Article 2 - Tarifs

La surface totale de jeu est divisée en 3 terrains.

Les frais d'utilisation s'élèvent à 6,00 € par terrain et par heure.

La totalité de la surface, soit les 3 terrains, se monte à 15,00 € de l'heure ou 90,00 € par jour.

La location des vestiaires et douches se fera avec l'accord du gérant et un supplément de 25,00 € sera demandé.

### Article 3 - Réservations

Toute réservation et prêt de matériel doivent se faire par l'intermédiaire du gérant du centre sportif. Le matériel en prêt reste sous la responsabilité des utilisateurs. La durée de réservation comprend la pause et le rangement du matériel nécessaire au sport pratiqué.

### Article 4 - Identité

Tout utilisateur doit pouvoir montrer une pièce d'identité sur simple demande du gérant ou d'un membre du personnel communal. Les mineurs non accompagnés d'un adulte responsable restent sous l'entière responsabilité de leurs parents.

### Article 5 - Interdictions

Il est interdit de :

- utiliser la surface de jeu en style « bac à sable » pour creuser, faire des châteaux de sable ou autres
- garer des véhicules motorisés sur la pelouse jouxtant les terrains,

- passer par-dessus les barrières,
- fumer et consommer des boissons et nourritures sur le sable,
- laisser des déchets sur et autour des terrains,
- introduire des animaux à l'intérieur de la surface grillagée,
- jouer sur les bâches.

### Article 6 - Rassemblement

Toute manifestation publique, autre que purement sportive, fera l'objet d'une demande d'autorisation auprès du collège communal sur base du règlement général de police.

### Article 7 - Accès au Complexe Sportif

L'accès au bâtiment du centre sportif (salle de sport, vestiaires, douches ou cafétéria) est strictement interdit sans l'accord du gérant. En cas d'accord avec celui-ci, les utilisateurs sont tenus de ne pas rentrer avec du sable sur les pieds dans le bâtiment.

### Article 8 - Dégâts

Tout dégât, volontaire ou non, des infrastructures et du matériel sportif, causé ou constaté doit être signalé au gérant qui prendra les mesures nécessaires.

### Article 9 - Perte de balle

En cas de perte de balle sur les terrains de tennis, une clé est à disposition sur le trousseau, mais l'utilisateur est chargé de refermer la porte de tennis immédiatement après avoir récupéré la balle.

### Article 10 - Amendes possibles

- Non respect de surface de jeu : 25,00 € en plus de la location de la surface utilisée.
  - Passage au-dessus des barrières : 15,00 €.
  - Manquement au règlement : 25,00 €
  - Fraudes quelles qu'elles soient : 25,00 €.
- Si la gravité de la chose le justifie, les usagers peuvent se voir également refuser de manière définitive l'utilisation des terrains.



### Article 11 - Rangement des terrains

A la fin de leur réservation, les utilisateurs doivent niveler le sable et bâcher correctement les terrains. La porte doit être fermée à clé.

Les clés sont à rendre au gérant ou à la commune le premier jour ouvrable qui suit l'occupation des terrains.

### Article 12 - SABAM et rémunération équitable

En cas d'utilisation musicale, les utilisateurs s'engagent à se mettre en règle avec la SABAM et la rémunération équitable.

### Article 13 - Comportement et responsabilités des usagers

Les usagers sont chargés de veiller à leur propre sécurité.

Chacun doit se comporter d'une façon décente. La morale et la discipline sont de rigueur. Chaque usager doit se comporter en bon père de famille.

Les engins mis à disposition du public sont utilisés sous la propre responsabilité de l'usager. Ils pourront être interdits à tout moment.

### Article 14 - Responsabilités de l'Administration Communale

L'Administration communale et le gérant déclinent toute responsabilité du chef d'accident, quel qu'il soit.

Le Collège communal ne peut être tenu responsable de tout incident pouvant empêcher les compétitions, les manifestations ou les festivités de se dérouler à la date prévue (intempérie, etc.).

Le Collège communal ne peut être tenu responsable du matériel appartenant en propre aux différents groupements.

### Article 15 - Autre

Tout cas non prévu au présent règlement sera tranché par le collège communal sur avis de l'échevin des sports et/ou du gérant.



## Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés

### Conférence d'informations sur la techno-prévention et notre police de proximité

Le 15 juin dernier se tenait la conférence de la police à la demande du conseil consultatif des aînés. Une vingtaine de personnes ont participé à la présentation de Philippe SCHUIND de la police de proximité de Tellin et Pascal PINTSH, commissaire au service de techno-prévention de la zone de police SEMOIS ET LESSE. Si vous désirez bénéficier de leurs services n'hésitez pas à les contacter :

#### Philippe SCHUIND :

bureau de police de Tellin :

Rue st Roch, 154 084/36.62.43

Heures d'ouverture du bureau de police :

lundi : 16h30 à 18h30

mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 10h30

mercredi : 15h à 17h

#### Pascal PINTSCH :

bureau principal à Bertrix rue docteur Lifrang, 12 061/46.57.79 0498/88.23.61

### Resto « Au Pâchy »

2 goûters se sont déjà déroulés au Pâchy en juillet, les prochains auront lieu le 16 et 30 août, vous pouvez réserver votre place au 084/36.61.36 auprès de Mme Nathalie VINCENT. Le goûter coûte 2.5€ et comprend le café et de la tarte.

Les locaux ont été repeints par les jeunes d'Été Solidaire en juillet. Dès le 16 septembre, les diners reprendront le mardi tous les 15 jours sauf en cas de congé scolaire.

### Participation à la semaine intergénérationnelle en collaboration avec l'accueil extra scolaire.

La semaine du 11 au 15 juillet, des activités intergénérationnelles ont été organisées à destination des enfants participant aux plaines de la Capucine: apprentissage de la broderie et du tricot, visite du musée des vieux objets à Han sur Lesse, jeux de société entre générations et visite du Fourneau Saint Michel. 2 membres du conseil consultatif des Aînés participaient à ces activités ainsi que des aînés qui fréquentent le resto « Au Pâchy ».



### Appel à candidature

Madame, Monsieur,

Ce message s'adresse à vous qui avez 60 ans accomplis à ce jour.

Après 2 ans et demi de fonctionnement notre conseil consultatif des aînés a perdu quelques membres.

Nous nous permettons donc de vous présenter le travail réalisé par notre conseil, clôturé au 31/12/2010, afin de vous inciter à nous rejoindre :

- Election du président et vice-président du CCA
- Elaboration d'un règlement d'ordre intérieur
- Participation à 3 appels à projet (ELIA – Province de Luxembourg – Luxembourg 2010) afin de récolter des subsides pour ouvrir une maison d'accueil communautaire

(pas retenu !)

- Enquête à destination des aînés visant à améliorer le cadre de vie des aînés :
  - élaboration d'un questionnaire d'enquête - envoi de l'enquête / encodage des formulaires rentrés (157 sur 562 envoyés)
  - analyse de l'enquête en groupe de travail restreint
  - rédaction d'un résumé de l'analyse
  - envoi à tous les aînés du résumé de l'analyse
- Informations aux aînés des actions du CCA via le « toutes boîtes » communal ou informations utiles aux aînés
- Carrefours des générations 2010 en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de Tellin:
- Participation aux réunions de préparation organisées par la Fondation Roi Baudouin et Windbag
- Préparation et organisation de la journée du 25 avril
- Organisation le 25 avril : certains membres étaient des ambassadeurs, d'autres bénévoles. Lors de la journée
- La participation à Carrefours des Générations a permis de mettre en place certains ateliers avec les enfants de l'accueil extra scolaire : tricot/broderie – animation au home pour personnes âgées du village : « Les Alouins »
- Création d'un atelier cuisine CCA/ extra scolaire : 2 x/mois un membre du CCA, M Didriche, participe à l'atelier « cuisine » avec les enfants présents à l'accueil extra scolaire le mercredi après-midi. Ce groupe a participé à Carrefours des Générations 2010
- Organisation de 2 ateliers « walon » : une de nos membres, Mme Despy, est à l'origine de cet atelier aussi organisé avec certains enfants présents le mercredi après-midi à l'accueil extra scolaire. Il a eu lieu une fois en 2009 et une fois en 2010.
- Participation/ Partenariat au Plan de Cohésion Sociale de Tellin depuis 2009

- Préparation et participation aux réunions de préparation de « Carrefours des Générations » 2011 (le dimanche 3 avril)
- Participation à l'enquête du CAS (Coordination des Associations de Seniors) en août 2010
- Visite des Assises des Aînés à Marche le 27 mai 2010
- Participation à l'appel à projets « Générations rurales » pour l'aménagement de la maison de village de Tellin pour notre activité resto « Au Pachy » qui ouvre ses portes pour la 1ère fois le 21 décembre
- Participation à la journée « Presse de jus de pommes » organisée le 30 octobre 2010 par le PCDN (plan communal de développement de la nature) : une de nos membres, Mme Antoine, fabriquait des bonbons aux pommes et les faisait déguster aux enfants présents lors de la journée. 2 autres bénévoles aidaient lors de la journée pour la mise en bouteille du jus, le transport des bouteilles....
- Participation à la commission

CCA du Conseil Consultatif des Aînés Provincial (CCAP)+ à la réunion plénière annuelle du CCAP

- Création et ouverture de l'activité resto « Au Pachy » (partenariat avec Plan de Cohésion Sociale / CPAS /Commune):Projet intergénérationnel visant à recréer un tissu relationnel : le mardi tous les 15 jours une vingtaine de personnes peuvent bénéficier à midi d'un repas 3 services pour le prix modique de 5€ ; pour ceux qui le souhaitent ils peuvent passer l'après-midi ensemble avec des jeux de société....Le service Mobilité de la commune assure les déplacements pour les personnes qui ont des difficultés. Ce projet répond à des besoins énumérés lors de l'enquête réalisée par le CCA.
- Conférence sur la sécurité routière à destination des Aînés en collaboration avec « Partageons nos routes » prévue le 01 février 2011 – invitation lancée
- 2 autres conférences à destination des aînés sont prévues : une

organisée par la police sur la protection des habitations et le travail de la police de proximité et une autre sur l'Energie (économies, changement de fournisseur,...)

- Rédaction d'une brochure à destination des Aînés en cours de réalisation.
- Collaboration avec le CCA de Nassogne : une rencontre entre les 2 CCA est prévue le 1er trimestre 2011 à la maison des Aînés de Forrières

## ENSEMBLE nous pourrions poursuivre les actions en faveur des aînés de notre commune !

Si vous êtes intéressé de rejoindre les membres actuels de notre conseil ou avoir plus de renseignements sur notre fonctionnement, vous pouvez prendre contact avec Mme Nathalie VINCENT, coordinatrice du Conseil Consultatif des Aînés : 084/36.61.36 mail : nathalie.vincent@tellin.be.

Nathalie VINCENT,  
coordinatrice du CCA

## La vraie chanson des jeunes Tellinois en excursion au zoo d'Anvers en 1946-47

Paroles, composition et mise en musique par notre instituteur bien-aimé d'alors, **Joseph GODEFROID**.

*Merci, l'artiste ! Michel SLÉGERS*

### Au ZOO

1.  
J'avans sti tortos  
Visiter l'grand zoo.  
J'avans veyu là  
Des tigres, des pumas,  
Des grands éléphants,  
È co des ours blancs,  
Cièrs et okapis  
Et des colibris.

Rifrin :

A 'y (amis), j'avans veyu  
Al vill' d'Anvers totes les pus bellès  
bièsses.  
A' y, nos irans co  
Visiter l'zoo. A' y, j'irans tortos.

2.  
Nos avans waiti  
Tos les ouistitis.  
I gn'aveu des laids  
Des neurs, des rossais.  
One binde di serpents,  
Des p'tits et des grands.  
Oh ! Les polissons,  
In' sintin nin bons.

3.  
Gn'avait des singlès  
Et des perroquets,  
Totes saurtes di mouchons,  
Les pus bais pèchons,  
One dozin'ne di paons,  
Des grands phoques savants,  
Des aigles royaux,  
One paire di chameaux.

4.  
En quittant l'jardin  
Por monter o train  
Nos estins odès  
Comme des vi baudets.  
Li bours' è rin d'din,  
Nos, les d'gins d'Tellin  
Joyeux no r'montans  
Din l'compartiment.

5.  
C'est to d'min 'me plaiji  
D'aller sin pa-i  
Visiter Anvers,  
Vèye les grossès bièsses.  
Nos autes, les èfants,  
Nos nos sovivrans  
Dis long et bai tour'  
Jusqu'à nos vi è d'jous.

Retrouvé ce 1er juin 2011 dans des papiers de ma sœur, Thérèse SLÉGERS (1935-1985), qui participa à cette épopée. Je vous livre cette oeuvre, jeunes d'aujourd'hui en notre beau village de Tellin. Michel SLÉGERS, le cloch' Art des fondeurs Causard-Slégers.

## Printemps de la mobilité 2011 :

**ECOLE DE RESTEIGNE**  
**« CONSTRUIRE SON REVE »**  
**(Réseau des écoliers à vélo)**

### MISE EN SELLE



C'est grâce au partenariat avec le SPW que la commune de Tellin par l'intermédiaire de la CCATM, a ouvert les portes de notre école de Resteigne pour travailler avec l'ASBL Pro-Vélo depuis janvier afin d'améliorer les déplacements à l'école, et ce, principalement avec les élèves de 5 et 6ème année.

Les objectifs principaux étaient de permettre aux enfants d'aller à l'école et de retourner chez eux à vélo et en toute sécurité grâce notamment à une amélioration des infrastructures routières (choix de trajets plus sécurisés entre les différents domiciles et l'école, tracé de pistes cyclables, amé-

nagement d'un « dépose minute » pour les voitures etc.), mais aussi grâce à plusieurs cours de conduite dont la remise en état des vélos et l'apprentissage de la bonne conduite du vélo (apprentissage du code de la route ciblé, être bien équipé d'un casque et d'un gilet fluo, maîtriser son vélo et un déplacement en groupe). Quelques uns des points essentiels d'une bonne conduite transmis aux enfants à savoir :

- indiquer du bras ses manœuvres à l'approche d'un carrefour,
- regarder les autres véhicules afin de se déplacer en sécurité, tourner correctement, connaître sa place sur la route à un mètre de tout danger (trottoir, accotement, véhicule en stationnement, etc.),
- savoir rouler seul ou à deux de front, connaître les familles de panneaux, les règles de priorité, la distance



entre les vélos, savoir stationner en groupe, etc.

Le jeudi 12 mai, cette éducation cycliste routière s'est clôturée par une « Mise en selle », journée pour tous à laquelle tous les enfants et parents pouvaient participer : explication du travail réalisé, circuit pédagogique pratique sur la cour de l'école, démonstration et ballade dans le village sous la surveillance de la Police, ont été proposées tout au long de cette journée qui s'est terminée par une collation offerte aux participants. Bonne route à tous les futurs utilisateurs !



## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la Maison Communale, disposant d'un parking aisé à proximité de l'entrée, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

Benoît PIRSON,  
Bibliothécaire.

## RAPPEL - RAMASSAGE ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le vendredi 09 septembre 2011.

Les inscriptions pour ce ramassage se

fera du vendredi 26 août au vendredi 09 septembre inclus au n° de téléphone suivant : 084/37.42.86 – REMACLE Mariane.

## FINALE MISS PROVINCE DU Luxembourg - APPEL A VOTRE SOUTIEN

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre prochain aura lieu la finale de Miss Province du Luxembourg.

Une de nos concitoyennes est candidate à l'élection : Laure-Lyne Godefroid habitant Tellin.

Nous vous encourageons à lui apporter votre soutien en votant pour elle en envoyant



un SMS au 3250 en tapant le code **MLX 06**. (1€/SMS).

Les personnes peuvent également voter pour Laure-Lyne via le site [www.choisissezvotremiss.be](http://www.choisissezvotremiss.be)

## TOUS A VOS APPAREILS

Afin d'illustrer les pages de couverture de notre bulletin communal « Echos de nos Clochers », vos photos de saison ou de jolis coins de notre commune seraient les bienvenues.

Vous pouvez envoyer vos photos à l'adresse e-mail suivante : [mariane.remacle@tellin.be](mailto:mariane.remacle@tellin.be) en indiquant l'endroit où la photo a été prise et votre nom.

D'avance, nous vous en remercions.

REMACLE Mariane,  
Préposée – Information à la population.



## ETE SOLIDAIRE 2011 – JE SUIS PARTENAIRE

**Merci à Pauline, Bastien, Kenny, Nicolas, Jérémy, Kévin, Marjolaine, Lou et Manon pour leurs prestations d'étudiant cet été**

Merci aussi à vous, utilisateurs ! Car une nouvelle fois, vous avez été nombreux à leur faire confiance

en sollicitant les services de ces jeunes à votre domicile. C'est bien évidemment ce partenariat et cette confiance qui font également la réussite de l'opération. Le bénéfice de cette action est double : il vous permet d'accomplir des petits travaux qui deviennent un peu compliqués à réaliser dans votre quotidien mais il permet également à nos jeunes de nous démontrer qu'ils sont aussi plein de vigueur et de bonne volonté. Par leurs activités dans nos sites et infrastructures (le Pâchy, les cours d'école,...), ils ont mis leurs notes de couleur.

Et puis, après la fête... vient le rangement ! Et là encore, ils ont mis la main à la pâte au lendemain du 21 juillet.

Encore une fois, merci à eux, merci à vous et à l'année prochaine !



*Pour l'équipe d'été solidaire, Isabelle Dory et Françoise Vanlaere.*

## Environnement

### Journée commune propre

#### NETTE RECRUDESCENCE DES QUANTITES COLLECTEES : UNE HONTE !

|                                 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |   |
|---------------------------------|------|------|------|------|---|
| SACS ROUGES METAUX              | 26   | 16   |      |      |  |
|                                 | 49   | 65   |      |      |   |
| SACS VERRES VERRE               | 9    | 12   | 8    | 20   |   |
| SACS BLEUS PLASTIQUE            | 20   | 16   | 24   | 36   |   |
| SACS GRIS DECHETS DIVERS        | 31   | 30   |      | 75   | <b>SOIT au TOTAL 1T459,5 collectée dont 729,5Kg recyclables et 730Kg de déchets</b>   |
| ENCOMBRANTS METALLIQUES         | 0,5  | 0,25 |      | 0,3  |   |
| ENCOMBRANTS BOIS                | 0,25 | 2,5  |      | 1,8  |   |
| ENCOMBRANTS NON RECYCLABLES     | 3,25 | 1,75 |      | 2,00 |   |
| PNEUS                           | 11   | 6    | 14   |      |   |
| Déchets spéciaux (batteries...) |      |      |      | 0,3  |   |



Une sévérité accrue sur les dépôts et la chasse aux contrevenants seront le mot d'ordre.....COUTS inacceptables pour la collectivité. Merci à toutes les personnes qui s'investissent dans le nettoyage cette journée là MAIS aussi tout au long de l'année. **LA QUALITE DE NOTRE CADRE DE VIE EST LA RESPONSABILITE DE CHACUN;**



## Arrêtons de gaspiller de l'eau

La Wallonie est une région relativement riche en réserves d'eau, mais de moins en moins riche en réserves d'eau potable : ce capital précieux, longtemps considéré comme inépuisable, est aujourd'hui directement menacé par les différents types de pollutions, le gaspillage et l'augmentation de notre consommation.

Quelques petits gestes éco-citoyens simples sont un bon point de départ :

- Faire la chasse aux fuites : c'est souvent la première cause de perte d'eau potable (un robinet qui fuit = 4 litres/heure!).

- Préférer la douche au bain et installer un pommeau économisant l'eau.
- Récupérer l'eau de pluie (au moins pour arroser le jardin, nettoyer la voiture...).
- Installer une chasse à double commande sur les WC ou mieux, installer une toilette sèche.
- Privilégier l'achat de machines à laver économiques en eau.
- Remplir complètement la machine à laver.
- Pour nettoyer les légumes sous le robinet, utiliser un bassin et récupérer l'eau pour arroser les plantes.



- Ne laver son véhicule que si c'est vraiment nécessaire, utiliser l'éponge et non le jet.
- Ne pas nettoyer son trottoir à l'eau, il suffit souvent de le brosser.

Contrat de rivière Lesse  
ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort

Tél : 084/222.665

Courriel : crlesse@skynet.be

Site : www.contratderivierelesse.net



# ■ Accueil extra-scolaire commune de Tellin



## Activités de l'accueil extrascolaire - Année scolaire : 2011-2012

### La capucine

Adresse:

LA Capucine

33i rue de Rochefort

6927 TELLIN

084/387614

Coordinatrice: VANLAERE Françoise

La Capucine est le lieu de l'accueil extrascolaire de la commune de Tellin.

Ce service est reconnu et agréé par l'ONE ce qui permet aux parents d'obtenir une attestation de dépenses déductibles pour garde d'enfant de moins de 12 ans.

Ce service est accessible à tous les enfants âgés de 2 ans ½ (pour autant qu'ils soient sans langes) à 12 ans, domiciliés dans l'entité ou fréquentant les écoles de la commune.

Ouverture chaque jour dès la sortie des classes et lors des congés scolaires. Pour les enfants fréquentant les écoles de Bure et de Resteigne un transport est organisé à la sortie des classes.

### Plusieurs services sont proposés :

1) En périodes scolaires :

**La garderie** : dès la sortie des classes et jusque 18 heures

**Une inscription préalable et obligatoire** doit se faire via le chef d'école, les accueillantes ou les responsables du ser-

vice le matin au plus tard.

Les enfants en attente du bus, peuvent être accueillis à la Capucine après inscription et moyennant paiement.

### Des activités créatives

Le mercredi après-midi à partir de 13 heures et jusque 16 heures (horaire variable en fonction des ateliers)

**Pour toute information concernant le programme, consultez le site internet dès le début septembre ou téléphonez au service de la Capucine.**

Possibilité d'une garderie jusque 18 heures pour les enfants dont les parents travaillent.

**Une inscription préalable est obligatoire** et doit se faire auprès du personnel ou des responsables de l'accueil (084/387614 ou 084/366662).

### L'école des devoirs

L'école des devoirs est accessible à tous les enfants. Peu importe le lieu de scolarité.

Des bénévoles ainsi qu'une coordinatrice assurent le suivi et aident chaque enfant dans l'apprentissage des matières non assimilées et/ou dans la réalisation de ses devoirs.

La prise en charge d'un enfant fait l'objet d'une demande et d'un entretien préalable avec les parents, l'instituteur (trice) et la responsable de l'école des devoirs afin de bien déterminer ce dont

l'enfant a besoin.

Toute participation nécessite une inscription préalable.

Pour plus d'informations contactez Stéphanie Despas le lundi et mercredi journée ou le jeudi après midi au 084/38.76.14

2) *Congés scolaires et journées pédagogiques :*

Lors des congés scolaires, des ateliers créatifs ainsi que des stages sont proposés. **Une inscription et un paiement préalables sont indispensables.**

Les ateliers créatifs et les stages débutent à 9h et se terminent à 16 heures. Une garderie est assurée de 8 heures à 17 heures 30 pour les parents qui travaillent.

### Modalités pratiques :

Un dossier d'inscription reprenant une fiche médicale et administrative ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur sont transmis aux parents dès le premier jour de participation.

Une participation financière de 1€50/h pour le premier enfant et 1€/h pour les suivants est demandée pour la garderie.

La participation financière pour les ateliers créatifs et congés scolaires varient de en fonction des activités.

**En cas de non paiement des frais de participation dans les délais prévus, un**

# ■ Accueil extra-scolaire commune de Tellin

**rappel est envoyé aux parents. Si le paiement n'est pas réglé après ce rappel, l'enfant n'est plus pris en charge par le service de l'accueil extrascolaire.** Le paiement des activités se fait par facturation mensuelle.

Les enfants qui ne sont pas inscrits pour la Capucine **ne sont pas repris à la sortie de l'école.** Il est donc indispensable d'inscrire son enfant le matin auprès du chef d'école, à la garderie du matin ou au service de l'accueil extrascolaire.

**NOUS INSISTONS POUR QUE VOUS SIGNALIEZ AUX ENSEIGNANTS OU AUX ACCUEILLANTES TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT PAR LE PERSONNEL DE LA CAPUCINE.**

**Pour plus d'informations et pour les inscriptions contactez :**

**Françoise Vanlaere coordinatrice de l'accueil extrascolaire 084/387614 ou 084/366662 (bureau situé à l'étage de la Capucine).**

## L'école des devoirs :



L'école des devoirs est un service également reconnu et agréé par l'ONE.

Cette reconnaissance est en quelque sorte un "label de qualité" qui montre le travail réalisé par les responsables et les bénévoles qui assurent le suivi et l'aide auprès de chaque participant.

Cette reconnaissance signifie aussi que toute participation des enfants à l'EDD fait l'objet d'une attestation de présence qui donne droit à une réduction fiscale pour tous les enfants âgés de moins de 12 ans.

Dès le 12 septembre l'école des devoirs ouvrira ses portes.

Il s'agit d'un service proposé à tous les parents et les enfants (peu importe leur lieu de scolarité) qui souhaitent une aide concernant :

- la réalisation des devoirs
- la compréhension d'une matière non acquise
- l'apprentissage de la lecture
- ...



## Concrètement comment cela se passe?

Les parents qui souhaitent que leur enfant participe à l'école des devoirs doivent obligatoirement les inscrire via le service de l'accueil extrascolaire : 084/387614.

Une première rencontre avec les parents permettra de discuter des objectifs qui seront fixés et poursuivis avec l'enfant ainsi que les jours de participation.

Une collaboration entre parents, enfants, enseignants, encadrants, doit être établie avant la participation de l'enfant ; ceci pour permettre à chaque acteur de connaître les objectifs fixés et de travailler dans la même direction.

L'école des devoirs ne sera pas un lieu de rééducation et de remédiation à l'échec scolaire mais bien un endroit où l'enfant peut venir chercher :

- une aide pour l'apprentissage de la lecture, écriture, organisation du travail,...
- une écoute
- un lieu calme et propice pour la réalisation des devoirs
- un lieu de partage d'idées
- un lieu où il se sent bien.

## Modalités pratiques :

Jour d'ouverture : lundi et jeudi de 16h à 17h30

Lieu : La Capucine 33i rue de Rochefort à Tellin

PAF : 2€ par jour de participation

Le paiement sera facturé en fin de trimestre.

Pour les parents qui le souhaitent, possibilité d'intégrer la Capucine (garderie) après la participation de l'enfant à l'école des devoirs.

Vous souhaitez que votre enfant participe à l'école des devoirs ?

Prenez contact avec Stéphanie DESPAS au 084/387614 ou 084/366662 les lundis et mercredi en journée ou le jeudi après-midi.

Un premier entretien déterminera les aspects pratiques de la prise en charge.

## APPEL A LA POPULATION :

Vous souhaitez consacrer une, deux ou trois heures par semaine aux enfants pour les aider dans l'apprentissage de la lecture, dans la réalisation des devoirs ou dans l'acquisition des différentes matières scolaires, alors n'hésitez pas à prendre contact avec Stéphanie Despas ou Françoise Vanlaere au 084/387614. Nous vous remercions pour votre participation.

## Activités plaines de vacances 2011

Sept semaines d'activités ont été proposées durant ces vacances d'été aux enfants âgés de 2ans1/2 à 12 ans.

Ces différents stages et ateliers ont connu un grand succès de participation; en effet 155 enfants différents ont participé à ces sept semaines d'animation.



Scrapbooking, nature, sculpture, sport, bijoux, informatique, vélo sans oublier les petites souris, monstre et compagnie, les pirates, ... des activités bien différentes qui ont répondu à la demande de nombreux enfants et parents.

Merci aux animateurs qui ont consacré de nombreuses heures de travail à ces enfants.

Nos activités se poursuivent durant l'année scolaire lors des congés et les mercredis après-midi.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service de l'accueil extrascolaire pour connaître le programme mis en place.

## Ateliers du mercredi :

Durant cette année scolaire, des ateliers seront mis en place le mercredi après-midi pour les enfants des classes primaires.

**Nouveauté: atelier scrapbooking pour adolescents**

**Le nombre de places est limité pour chaque atelier.**

### Organisation pratique:

- Les ateliers s'adressent aux enfants des classes primaires. (Voir tranches d'âge pour chaque atelier)
- Le lieu de départ des activités est à la Capucine rue de Rochefort, 33i à Tellin.
- Toute participation nécessite une inscription préalable obligatoire
- Le prix varie selon l'atelier.
- Le paiement doit se faire avant la première participation aux ateliers. L'inscription ne sera prise en compte qu'après paiement et inscription.
- En cas d'absence lors d'un atelier, il est impératif de prévenir la responsable au 84/387614 (bureau accueil extrascolaire) ou 084/457604 (Capucine).
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- Une assurance couvre les enfants pour chaque activité.
- La participation donne droit à une attestation pour réduction fiscale.

Pour tous renseignements : Françoise Vanlaere ou Stéphanie Despas au : 084/38.76.14  
francoise.vanlaere@tellin.be

# Accueil extra-scolaire commune de Tellin

## Atelier nature :

Cet atelier est animé par Patsy, guide nature des ateliers 4D de Rochefort.

### Thème:

"Terres- bois-nature"

Au fil des ateliers tu découvriras le travail "des terres", (poteries, nichoir, mangeoire), la mise en valeur des bois morts, la réhabilitation de la mare, sans oublier la découverte de la nature: flore, faune, insectes,...

Un programme varié et passionnant qui te permettra de découvrir la richesse naturelle qui t'entoure.

Qui? Les enfants des classes primaires  
Lieu de départ de l'atelier: La Capucine 33 i rue de Rochefort à Tellin

Horaire: le mercredi de 14 heures à 16 heures. (RV à 13h45 retour 16h15)

Dates : atelier hebdomadaire

Certains ateliers se dérouleront dans les locaux des "Ateliers 4D" de Rochefort.

Les enfants qui s'inscrivent à l'atelier sont invités à se munir de vêtements adéquats.

Inscription pour l'année soit 34 séances.

Participation de 100€ pour l'année. (Possibilité de payer par semestre: 50€ en septembre- 50€ en janvier).

Prévoir environ 18€ de matériel par trimestre (terre, cuisson, ...)

A payer sur le compte du CPAS: 091/0010054-92

Référence : Nature 8352/161-04 + nom de l'enfant.



connaître mieux les artistes, les peintres et les techniques d'art, une visite d'un musée ou d'une exposition est prévue lors de chaque trimestre.

Lieu: La Capucine

Horaire: Tous les mercredis de 13h à 14h30.

1er atelier le mercredi 14 septembre.

Qui? Pour les enfants de 3ème – 4ème – 5ème- 6ème primaire.

Inscription pour l'année soit 34 séances.

Les enfants qui s'inscrivent à l'atelier sont invités à se munir d'un tablier ou vieux vêtements.

Matériel de base nécessaire: Crayon ordinaire – bloc de dessin (grain) A3 et A4 –taille- gomme – ciseau- colle – pochette de crayons de couleur.

Participation de 100€ pour l'année. (Possibilité de payer par semestre: 50€ en septembre- 50€ en janvier)

A payer sur le compte du CPAS: 091/0010054-92 référence: ART 8352/161-04 + nom de l'enfant.

Cet atelier est mené en collaboration avec la maison de la culture de Marche-en-Famenne.

**NOMBRE DE PLACES LIMITE**

## Atelier théâtre:

Expression théâtrale, expression corporelle, jeux de rôle, création d'une histoire, mise en scène, spectacle, ... tous ces mots tourneront autour de toi et tu découvriras le vrai théâtre.

Qui? Pour les enfants des classes primaires

Lieu: Hall omnisport

Horaire: Atelier bimensuel de 13heures 30 à 15 heures

Inscription pour l'année. (environ 18 cours)

Dates du 1er trimestre:

- mercredi 7 et 21 septembre
- mercredi 5 et 19 octobre
- mercredi 16 et 30 novembre
- mercredi 14 décembre

Participation de 50€ pour l'année. (Possibilité de payer par semestre: 25€ en septembre- 25€ en janvier) sur le compte du CPAS:

091/0010054-92

référence: Théâtre 8352/161-04 + nom de l'enfant.

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.**

## Atelier scrapbooking

Tu connais peut-être le scrapbooking photos mais il existe bien d'autres choses à habiller.

Viens apprendre l'art de récupérer, de détourner, d'embellir les objets qui te sont quotidiens.

Crée tes albums photos sous toutes les formes, donne-leur une allure exceptionnelle.

Si cela te tente, n'hésite pas à prendre contact avec Stéphanie Despas le lundi, mercredi journée ou le jeudi après-midi au 084/387614.

Qui: les jeunes entre 12 et 15 ans (1-2-3ème secondaire)

Quand?

Un mercredi sur deux à partir du 14 septembre.

Dates du 1er semestre:

14 et 28/09 - 12 et 26/10

9 et 23/11 - 7 et 21/12

Prix: 40€ pour le 1er semestre à verser sur le compte du CPAS: 091/0010054-92 référence: scrap 8352/161-04 + nom.

Nombre de place limité.

Pour plus d'informations sur ces divers ateliers:

Accueil extrascolaire:

33i rue de Rochefort à Tellin

084/387614 ou

francoise.vanlaere@tellin.be



## LES ATELIERS ROCK DE TELLIN

les ateliers reprendront début octobre 2011.  
Un courrier sera adressé aux parents des enfants déjà inscrits qui poursuivent, pour préciser les modalités d'inscription et les horaires.

Si tu as entre 8 et 18 ans et que cela t'intéresse,  
Tu peux nous contacter au 084/36.66.85 (I.DORY)

Attention, les places sont limitées !

Initiative du Plan Cohésion Sociale de la commune de Tellin en collaboration avec la Maison de la Culture de Marche-En-Famenne



## Deux activités sur notre commune :

### Des auteurs tellinois à l'honneur au Musée de la Cloche à Tellin

Célèbres ou pas, des auteurs natifs ou ayant séjourné à Tellin et leurs œuvres (souvent consacrées à leur village) vous seront présentés au Musée de la Cloche et du Carillon. On peut citer par exemple : Victor Enclin, Pierre Jodogne, l'abbé Dartois, Philippe Slégers... « Le musée est abrité dans une ancienne ferme en ordre dispersé, dont les deux corps de bâtiments parallèles entre eux et le mur de clôture enserrant une cour quadrangulaire. Perpendiculaire à la rue, le logis cubique date du XVIIe siècle et est en grès et calcaire.... » (*Éléments du texte repris dans patrimoine monumental de Belgique volume 14 – Luxembourg, arrondissement de Neufchâteau*).

Dans ce cadre, nous recherchons tout document qui pourrait nous servir pour cette présentation.

#### L'entrée du musée sera gratuite :

**Samedi 10 septembre de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ainsi que dimanche 11 septembre de 14 à 18h.**

**La « Passion » selon Jijé à l'église Saint-Lambert de Bure (classée en 1948)**

De style classique en moellons de calcaire et de grès sur soubassement biseauté, elle est datée de 1738... Façade sobre et équilibrée. Clocher à flèche bulbeuse à trois étages, cantonnée de quatre clochetons d'angle en guise d'amortissement. Abondant mobilier contemporain de la construction, fonts baptismaux romans en calcaire (XIIeS) et laiton (XVIeS). (*Éléments du texte repris dans patrimoine monumental de Belgique volume 14 – Luxembourg, arrondissement de Neufchâteau*).

- **Chemin de croix en dinanderie** réalisé par Jijé en 1938 de style BD avec personnages expressionnistes repris dans ses albums.
- Exposition d'œuvres de Jijé et présentation en parallèle de la dinanderie et de la BD, sa littérature religieuse.
- **Promenade guidée** : montée vers la chapelle N-D de Haurt à partir du calvaire à la découverte des 7 douleurs de la Vierge, potales réalisées par Jijé en 1935.

**Organisation** : Les Amis de l'Eglise de Bure.

**Ouverture** : sam. et dim. de 13 h à 18 h.

**Visites guidées** : sam. et dim. de 13 h à 18 h par groupe de 10 visiteurs max. (durée : 30 min.).

#### Renseignements

084/36.65.37 (du mar. au sam. de 10 h à 17 h)

### L'ATELIER "RÉCITS D'ANTAN"

Depuis un an, une dizaine de personnes de Bure et de Tellin se réunissent tous les 15 jours pour rassembler leurs souvenirs sous la houlette d'une animatrice de la maison de la Culture, Laure Chauvaux.

Avec beaucoup d'efficacité, celle-ci les a fait d'abord travailler en groupe, par thème. Elle a aiguillonné les participants sur un sujet, puis un autre, les langues se sont déliées. Puis chacun a été invité à mettre par écrit ses souvenirs plus personnels. Les écrits d'abord succincts sont devenus de petits "chefs d'œuvre" si plaisants à lire.

Cet Atelier a ainsi produit beaucoup de fruits sous la

forme de récits historiques et personnels agrémentés d'anecdotes cocasses.

Ces textes seront publiés prochainement pour le plus grand plaisir de la population de l'entité.

### IL ÉTAIT UNE FONDERIE DE CLOCHES...

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que le livre « Il était une fonderie de cloches ... » écrit par Philippe SLÉGERS vient d'être réédité. Si l'histoire et le patrimoine de votre village vous intéressent, ce livre est en vente au Musée de la Cloche et du Carillon au prix de 21 euros.

## INVITATION

Conférence - débat

Dans le cadre des ateliers du territoire



## QUELLE RURALITÉ POUR LA WALLONIE EN 2050?

*Mardi 20 septembre à 20h00*

Salle du conseil communal de Wellin - Grand-Place, 1

***Quel développement territorial voulons-nous pour nos villages?***

***Quelle urbanisation pour nos campagnes?***

La MUFA (Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne) vous invite à venir débattre de ces thèmes lors d'une soirée conférence -débat.

**Intervenant : Luc Maréchal**, inspecteur général de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de 1998 à 2008 ensuite, directeur général f.f. de 2008 à 2010 du SPW, direction aménagement du territoire, de l'urbanisme, du logement, du patrimoine et de l'énergie.

Cette soirée organisée dans le cadre de l'opération des « *ateliers du territoire* » permettra de débattre sur les questions du présent et de l'avenir de notre espace de vie commun.

**Les défis pour demain** : Peu à peu, nous prenons conscience qu'il sera nécessaire de changer nos habitudes de vie. Mais jusqu'à quel point ?

**La mobilité** : La manière dont nous nous déplacerons demain constitue un enjeu environnemental et social. Mais quelle est la politique de transports en commun à mener ?

**Le territoire** : Faut-il freiner l'étalement urbain ? Faut-il adapter les règles urbanistiques pour permettre des innovations architecturales ?

**La gouvernance** : Les autorités doivent-elles inciter, encourager ou réglementer certains aspects de notre vie en société ?

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne**

Rue de l'Ancienne Poste, 24 à 6900 Marloie

084/45 68 60

Mail : [contact@mufa.be](mailto:contact@mufa.be)

Site : [www.mufa.be](http://www.mufa.be)

## Modern jazz

Cette année encore, le club de modern jazz de Tellin nous a montré son savoir-faire par une superbe démonstration de danse joliment colorée ce mercredi 1er juin 2011.

Les nombreuses places des gradins ne suffisent plus et il a fallu installer une tribune supplémentaire pour accueillir les 220 spectateurs, parents et amis des 80 danseurs et dan-

seuses, qui ont répondu à l'invitation de Géraldine Marée (professeur de danse), afin d'apprécier la progression et les résultats des élèves de la saison 2010-2011.

La nouveauté, cette année, est l'acquisition des miroirs de danse (miroirs triptyques) qui permettent aux affiliées de mieux s'entraîner et se corriger. Le résultat s'est vu lors de la démonstration.

En attendant l'an prochain, bravo encore à toutes ces artistes, et surtout merci à Géraldine pour son remarquable travail au sein du centre sportif de Tellin.



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 134  
10 octobre 2011.

Notre prochain bulletin communal paraîtra le lundi 10 octobre 2011. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir

au format (doc) sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : [mariane.remacle@tellin.be](mailto:mariane.remacle@tellin.be) pour le mardi 13 septembre 2011 à minuit. D'avance, merci à tous.

REMACLE Mariane

**CENTRE ESSO ARDENNES** | **WARIN-CORNET**  
 Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

**Ets WARIN sprl**  
 GRAIDE (station)  
 Tel: 061/51.10.26

**WARIN-CORNET**  
 BEAURAING  
 Tel: 082/71.33.66

Votre expert chaleur

**ESSO Mobil**  
 LUBRIFIANTS

• Service - Qualité - Quantité  
 Mazout hiver garanti jusque -20°

• Paiements échelonnés:  
 Vous répartissez votre budget chauffage sur  
 12 mois sans frais ni intérêts

• Ravitaillement automatique

**ESSO OPTIPLUS**  
 Notre Mazout à la pointe  
 de la technologie  
**ECONOMIE-SECURITE  
 PROPRETE**

**ETSHL**  
 Agence locale pour l'emploi asbl  
 Entreprise Titres-Services  
 de la Haute Lesse

Vous cherchez une aide ménagère?

**Aide-Ménagère**  
**Repassage à votre domicile**

**1 titre service par heure prestée**  
 7,50€ de l'heure  
 et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

**084/36 73 47**

**ALE TELLIN**  
 rue de la Libération, 45  
 6927 Tellin  
 anne.vanacker@tellin.be  
 www.etshl.be

**S.A.**  
**IEGEOIS**

ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE  
 TERRASSEMENTS  
 CANALISATIONS  
 • EGOUTS  
 • DISTRIBUTION D'EAU  
 AMENAGEMENT ABORDS  
 ASPHALTAGE & PAVAGE  
 LOCATION MATERIEL  
 AVEC CHAUFFEUR

**BURE**  
**084/36 60 12**  
**084/36 62 22**

**FINTRO**

**LIBERT**  
 s.p.r.l.  
 Assureurs-Conseils  
 Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN  
 Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

**TAGNON B.**

**MENUISERIE**

Grand rue, 16  
 6927 RESTEIGNE  
 Téléphone : 084/38 71 37  
**MOBILE : 0496/78 73 58**  
 menuiserie.tagnon@skynet.be

**PROMOS août et septembre**  
**-15% sur les châssis**

**DELVENNE Frères**  
 Tailleur de pierre - Marbrier  
 Pierres - marbres - granits  
 pour le bâtiment - caveaux . monuments

Rue de bouges 49  
 6927 RESTEIGNE  
 Tel : 084/38.84.00

[www.marbreriedelvenne.be](http://www.marbreriedelvenne.be)

**Regifo**  
 EDITION

Ce bulletin est réalisé  
 par la sprl Regifo Edition  
 rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Nous remercions les annonceurs pour  
 leur collaboration à la parution de ce bimestriel.  
 Nous nous excusons auprès de ceux qui  
 n'auraient pas été contactés.  
 Si vous souhaitez  
 paraître dans le  
 prochain numéro,  
 contactez-nous !

**Votre conseiller en communication,**  
**Mr Roland Crosset**  
 se fera un plaisir de vous rencontrer.  
 Tél. 087 26 78 86 (le soir)